

## Procédure demandes de décorations, distinctions, récompenses

Si vous souhaitez remettre des médailles à vos musiciens, merci de bien vouloir nous adresser vos demandes avant les dates indiquées ci-dessous. Pour se faire, il vous suffit de télécharger le formulaire de commande en PDF que vous trouverez en pièce jointe ou sur notre site internet, de le compléter, le signer et ensuite le scanner pour nous le retourner par mail en mettant en copie votre responsable de secteur pour validation de votre demande.

N'oubliez pas de nous préciser la date, le lieu et l'heure prévue de la remise de la décoration pour que notre président ou responsable de secteur puisse se libérer ce jour là. En cas d'empêchement, les médailles vous seront adressées avec la facture par voie postale.

Formulaire demande de médaille à faire suivre par mail à votre fédération :

**[fsmdcmf.isere@yahoo.fr](mailto:fsmdcmf.isere@yahoo.fr)**

en mettant en copie l'adresse mail de votre Responsable de secteur pour validation.

Rappel des adresses mail de vos Responsables de secteur selon votre appartenance :

+ Daniel Voinçon (Secteur Grenoble Sud Isère)	<a href="mailto:daniel.voincon@orange.fr">daniel.voincon@orange.fr</a>
+ Pascal Tabaret (Secteur Hector Berlioz Bièvre Pays Roussillonnais)	<a href="mailto:tabaret.pascal@orange.fr">tabaret.pascal@orange.fr</a>
+ Jean-Pierre Martin (Secteur Muscavi Vienne Nord Isère)	<a href="mailto:jpm musique@wanadoo.fr">jpm musique@wanadoo.fr</a>
+ Jean-Michel Bailly (Secteur Haut Grésivaudan Chartreuse)	<a href="mailto:bailly.jeanmichel@wanadoo.fr">bailly.jeanmichel@wanadoo.fr</a>

- ✓ **Envoyez vos demandes avant le 15 octobre pour une promotion d'automne ou d'hiver**
- ✓ **Envoyez vos demandes avant le 15 mars pour une promotion de printemps ou d'été**

Si la demande reçoit l'avis favorable du Président et responsable de votre secteur, il sera procédé aux préparatifs (commande à la CMF, diplôme, gravure, facture, emballage, expédition).

- **Remise des décorations à partir du 15 novembre pour les promotions d'automne et d'hiver**
- **Remise des décorations à partir du 15 avril pour les promotions de printemps et d'été**

Pour les demandes exceptionnelles ou urgentes en dehors du calendrier proposé, une réponse personnalisée sera apportée pour une possible prise en compte.

Nous sommes à votre disposition pour toute question. Dans l'attente, recevez nos cordiales salutations.

FSMD CMF ISERE - 06 28 09 63 28 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h à 11h

[fsmdcmf.isere@yahoo.fr](mailto:fsmdcmf.isere@yahoo.fr)

<http://fsmdisere.opentalent.fr/>